

AÉROPORTS ET MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE : QUELS ENJEUX ?

Les flux de populations sur les périmètres aéroportuaires des deux Bassins d'emploi Grand Roissy Le Bourget et Nord Est 77 sont conséquents. Qu'il s'agisse de flux de voyageurs à Paris-Charles de Gaulle¹, ou de salariés² directement liés à la vie ces écosystèmes, cette densité démographique remet les mobilités au centre des préoccupations.



**Des flux importants : 67 421 316 passagers à Paris-Charles de Gaulle pour l'année 2023 (données ADP).
Une forte population d'actifs : 413 028 actifs sur le territoire de l'Alliance (données INSEE 2020).**

La question de la mobilité est déterminante dans ce contexte. Elle intègre les déplacements pour les raisons les plus variées (professionnelles, loisirs, santé, etc.)

Ces déplacements ont une importance particulière dans le contexte aéroportuaire, notamment pour des motifs professionnels. Le rythme soutenu, et la continuité de l'activité qui se traduit par une ouverture permanente de la plateforme (Paris-Charles de Gaulle), ajoutent de la complexité au problème de la mobilité. Les spécificités liées à la plupart des métiers aéroportuaires dans ce contexte imposent une capacité à se mouvoir indépendamment de l'heure. C'est le cas par exemple des métiers de la relation client, de la manutention, du transport, de la logistique etc.

Être en mesure de se rendre au travail dans ces conditions nécessite donc de disposer d'un moyen de transport qui ne soit pas contraint par les horaires.

Les déplacements pour des motifs professionnels ne sont pas les seuls envisageables, mais ils feront ici l'objet d'une attention particulière.

Quel que soit le motif de déplacement, il nécessite un moyen de transport en adéquation avec les attentes des usagers, un écosystème de gestion des flux, et tout cela en accord avec les impératifs environnementaux. Pour répondre au défi de la mobilité dans ce cadre, il convient donc de prendre en compte un ensemble de paramètres.

L'ACCÈS AUX AÉROPORTS DU TERRITOIRE – FOCUS SUR L'EXISTANT

Les deux principaux aéroports³ du territoire sont accessibles par les différents moyens de transport : le routier, le ferroviaire, et l'aérien.

A ce jour, que l'on soit touriste, salarié de la plateforme, ou visiteur occasionnel, Il est possible de

se rendre aux deux aéroports du territoire en voiture personnelle, en bus, en taxi, en RER, ou en TGV. La possibilité de choisir un moyen de locomotion est proportionnelle au niveau d'urbanisation de l'espace considéré. Les habitants du territoire ont ainsi la possibilité de choisir parmi au moins deux modes de transports.

1. Avec 67 421 316 passagers et 454 893 mouvements pour l'année 2023. Source : Groupe ADP

2. Les emplois directs représentent à Paris-Charles De Gaulle environ 92000 emplois. Données Acooss-Urssaf – Paris CDG Alliance, emplois directement liés aux activités aéroportuaires et connexes, sur les communes d'emprises des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris- Le Bourget pour l'année 2023.

3. L'accent sera mis ici sur l'aéroport Paris-Charles de Gaulle en raison de la nature de son activité et de sa taille. L'aéroport Paris-Le Bourget est dédié à l'aviation d'affaire.

« Le niveau de criticité dans l'absence de choix semble très fortement corrélé au niveau d'urbanisation du territoire. Dans les couronnes périurbaines, la part des personnes déclarant avoir le choix dans le mode de transport est de 50% quand elle atteint 87% dans les villes centres des grandes métropoles (Paris). »⁴

Toutefois, le seul moyen de transport qui permet de dépasser l'obstacle des horaires est le véhicule personnel. Bon nombre d'emplois sur la plateforme proposent des horaires décalés, ce qui peut restreindre les déplacements et constituer pour une grande partie de la population, un frein à l'embauche. Le baromètre des mobilités du quotidien publié en 2022⁵ précise à cet effet que pour **35% des personnes interrogées, le renoncement à un emploi est lié à la mobilité.**

Cette question se cristallise autour de l'acquisition d'un véhicule, et la démarche préalable qui permet d'obtenir un permis de conduire.

Des initiatives territoriales sont mises en place pour répondre à ce problème. Globalement, un ensemble d'acteurs a permis d'apporter des solutions de mobilité diverses pour les habitants du territoire. Ce besoin en mobilité est de plusieurs ordres.

SOUTIEN COMPLÉMENTAIRE DU DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE (95)

- Wimoov propose une aide à l'obtention du permis de conduire ; de l'accompagnement ; du transport solidaire
- Entrée dans la vie active (EVA) il s'agit d'une aide au permis de conduire ; accompagnement
- L'Association aiguillage propose des diagnostics mobilité ; une aide à l'acquisition du permis de conduire et de l'accompagnement

SOUTIEN COMPLÉMENTAIRE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS (93)

- Wimoov propose une aide à l'obtention du permis de conduire ; de l'accompagnement ; du transport solidaire
- L'ADIE propose un accès au micro-crédit pour financer des projets d'aide à la mobilité
- L'APPR propose une aide à l'acquisition du permis de conduire
- Agir ensemble propose une aide à l'acquisition du permis de conduire
- Boutique club propose une aide à l'acquisition du permis de conduire
- Rues et cité propose une aide à l'acquisition du permis

Il concerne par exemple la mise à disposition de véhicules pour l'emploi proposée par un acteur comme **Papa Charlie**⁶, pour des personnes travaillant en horaires décalés ou dans des zones mal desservies par les transports en commun.

Au-delà du vaste réseau de transport routier qui existe autour de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, le service de bus **FILEO**, et le **dispositif de Transport à la demande (TAD)** initiés par Île-de-France Mobilité permettent un accès à la plateforme aéroportuaire 24h/24 et 7jours/7 sur commande dans les zones desservies.

Les territoires d'emprise des aéroports apportent également leur soutien aux habitants pour soutenir l'activité économique, et répondre au problème de la mobilité comme frein à l'embauche



4. Baromètre des mobilités du quotidien, 2eme édition, résultats régionaux Île-de-France, par Wimoov & Fondation pour la Nature et l'Homme, 2022.

5. Ibid.

6. Papa Charlie est une association basée à Roissy, et qui a pour objectif de mettre à disposition des franciliens des véhicules, répondant ainsi au problème de la mobilité dans le processus d'accès à l'emploi.

SOUTIEN COMPLÉMENTAIRE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE (77)

- Wimoov propose une aide à l'obtention du permis de conduire ; de l'accompagnement ; du transport solidaire
- Germinal propose un accès à une auto-école solidaire ; avec une aide au permis de conduire ; une offre de TAD (Germibus)
- L'ADIE propose un accès au micro-crédit pour financer des projets d'aide à la mobilité

- **La liste des solutions de mobilité n'est pas exhaustive, il existe d'autres aides régionales à la mobilité**

Ces actions sont toutefois à mettre en perspective face aux exigences croissantes en matière de décarbonation. En effet le véhicule personnel représente, avec la marche à pied, le mode de déplacement le plus important en Île-de-France, même si cette information est à relativiser lorsque l'on prend en compte les déplacements domicile-travail⁷. La logique de réduction des émissions polluantes qui sous-tend la mise en place des Zones à faible émission (ZFE) vient renforcer la nécessité de cet accompagnement, car il s'agira désormais d'aller vers une mobilité durable. Ces préoccupations s'inscrivent également dans les engagements auxquelles ont souscrit les aéroports du

A CDG SOLUTIONS DE MOBILITÉ

- Électrification des flottes de véhicules d'assistance en escale- Gare routière : réseau de cars ; bus.
- Taxis, Taxis H2

A CDG PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Énergie solaire
- Pompe à chaleur
- Projet Hyland'air (hydrogène)

DES PROJETS DE MOBILITÉ À VENIR

Le Grand Paris Express (GPE) dont la livraison est prévue en 2030, est un projet d'agrandissement et d'amélioration du réseau transilien de transport en commun. Il a vocation à répondre à l'engorgement et aux besoins en connectivité de plusieurs pôles stratégiques régionaux.

Quelques chiffres prévisionnels¹⁰ :

- CDG express reliera Paris Gare de l'Est à Paris-Charles de Gaulle en 20 minutes
- Des trains toutes les 15 minutes, mise en service prévisionnelle en 2027
- 300000 tonnes d'émissions de CO2 en moins grâce au CDG express
- 2400 emplois générés en phase de construction



territoire, notamment l'Airport Carbon Accreditation (ACA)⁹.

Ce programme vise à réduire les émissions internes et externes des aéroports, par des mesures de verdissement de leurs activités, mais également des activités connexes. La mobilité est évidemment un pan essentiel de cette entreprise de transformation⁹. Elle concerne à la fois les émissions d'aéronefs, mais également les émissions de véhicules au sol. Le déploiement de solutions de mobilités communes, et la mise en place d'unités de production d'énergies renouvelables témoignent de ces évolutions.



En outre, des projets d'envergure ont été mis sur pied pour étoffer l'offre de transports, et par conséquent, la desserte de la principale zone aéroportuaire française.

Au-delà de la desserte, ce projet est pourvoyeur d'emploi dans les domaines du BTP, de l'aménagement urbain, des services, de la régulation des flux, des transports etc.

La Ligne 17 du métro fera le trajet La Courneuve à Paris-Charles de Gaulle en 20 minutes. Le projet est pensé comme une alternative à la voiture et permet de multiplier les possibilités de trajets. La mise en service de la ligne entre Saint-Denis Pleyel et Le Bourget-Aéroport est prévue pour l'année 2026.

Tous ces projets convergent vers un nouveau modèle d'aéroport qui privilégie la desserte en transports en commun ou via des véhicules à faible émission.

9. La mobilité des passagers et des salariés à Paris CDG représente 34% des émissions au sol (20% pour les passagers et 14% pour les salariés) cela vaut pour les transports en commun et la voiture.

10. Données tirées de : <https://cdgexpress.com/fr/>

« Le projet, pour Paris-Orly 2035, est d'être précurseur et accélérateur territorial : moins de voitures pour venir à l'aéroport, plus de confort pour les passagers et les salariés, plus d'énergies bas carbone produites à l'aéroport, mais pas plus de mouvements d'avion. » Le Groupe ADP

VERS UNE MOBILITÉ DU FUTUR ?

Le développement de la Mobilité aérienne avancée (MAA)¹¹ offre des perspectives nouvelles en matière de déplacement. La mise en place d'un réseau d'eVTOL (electric vertical take-off and landing) qui sont des aéronefs à décollage et atterrissage verticaux électriques, ouvre un champ nouveau à la mobilité urbaine. Il reste à relever les défis technologique, réglementaire et d'acceptabilité sociale.

La démonstration de la maturité des technologies d'eVTOL a été faite sur le site expérimental de l'aérodrome de Pontoise Cormeilles-en-Vexin par le Groupe ADP, avec les taxis volant de la société Volocopter. L'essor d'un tel type de moyen de transport s'accompagne de mutations des métiers sur l'ensemble de la chaîne. Il faudra donc à terme anticiper les besoins en :

- Ingénierie et de la maintenance des mobilités aériennes avancées
- En assistance au sol (infrastructures)
- En gestion des flux et de l'espace aérien – de la sécurisation
- En pilotage et télé pilotage – sécurisation des conditions de vol

Les usages potentiels de ces outils de mobilité sont variés. Au-delà du transport de personnes, ils peuvent servir à transporter du fret et ils constituent également une solution viable pour les urgences hospitalières.

Plusieurs corps de métiers sont à intégrer dans le développement de cet environnement. Des métiers qui, pour la plupart, connaissent déjà une forte tension du fait qu'ils sont recherchés dans plusieurs univers professionnels. Il s'agit des métiers de :

- La maintenance d'aéronefs (mécaniciens)
- La Supply chain (manager Supply chain)
- Du pilotage ou télé pilotage (pilote ou télé pilote d'eVTOL)
- De l'ingénierie des systèmes embarqués (ingénieur système embarqué)
- Du développement de logiciels (développeur de logiciels)
- De la data (data analyst ; data scientist)
- De l'ingénierie des matériaux (ingénieurs matériaux composites)
- De la conformité notamment dans les nouvelles énergies (certificateurs et chargés de conformité)
- De la cybersécurité
- Du stockage et distribution d'énergie (ingénieur système de stockage ; gestionnaire de station d'approvisionnement)

La mobilité constitue dans ce cadre un enjeu majeur de développement économique des territoires d'emprise, dans la mesure où l'amélioration et la diversification des réseaux de transport favorisent l'éclosion d'activités diverses, et un flux de populations dont le frein de la mobilité aura été levé. Ce développement de l'activité implique un besoin en emplois et compétences dans un écosystème des métiers qui se transforme. Les domaines de la maintenance des véhicules et équipement, de la gestion des flux, de la relation client, et l'ensemble des métiers du transports sont sujets à des transformations d'ordres quantitatif et qualitatif.

De ce fait, la nécessité de faire correspondre les formations avec le besoin en main d'œuvre dans tous les domaines connexes s'impose.

11. Des événements scientifiques se multiplient à ce sujet, c'est le cas de la journée conférence organisée par l'Ecole supérieure d'Aviation (ESA) et CY Cergy-Paris université portant sur les Mobilités aériennes avancées : une journée de réflexion sur les innovations, les métiers et la formation le 28 mars 2024, à l'IUT de Cergy-Pontoise